



2025

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ DES ÎLES DE GUADELOUPE

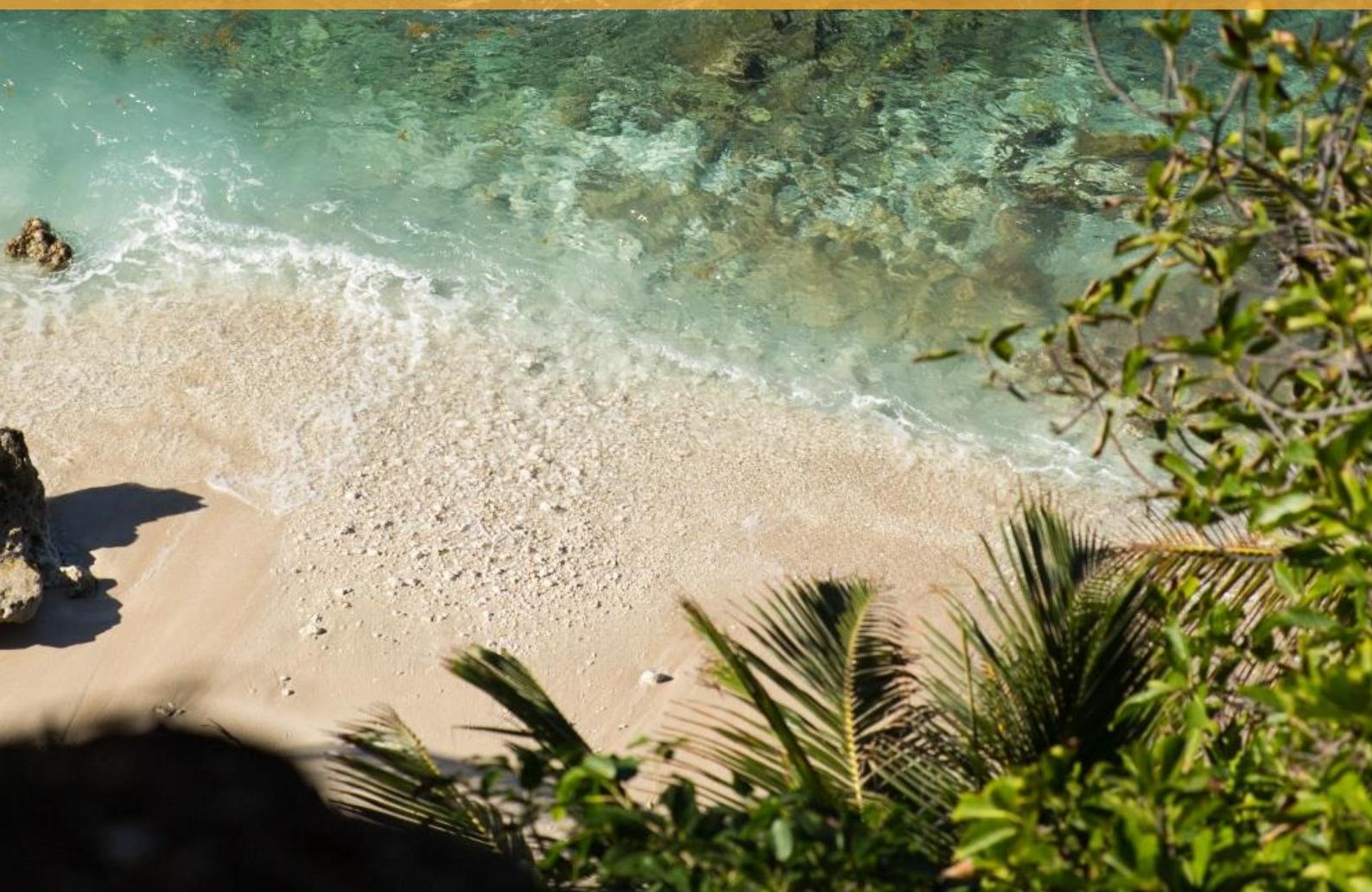


TABLE DES MATIERES

1 	Introduction.....	2
2 	Eléments de contexte budgétaire	3
2.1.	La situation macroéconomique et principaux indicateurs nationaux	3
2.1.1.	La croissance de l'économie.....	3
2.1.2.	L'accroissement des dépenses publiques.....	4
2.1.3.	Dette et déficit publics	4
2.1.4.	L'inflation.....	5
2.1.5.	Le budget 2025 dans un contexte de dégradation significatif des finances publiques	6
2.2.	Le projet initial de Loi de finances pour 2025 et ses conséquences pour l'ARB-IG	7
2.2.1.	L'augmentation du taux de la CNRACL	7
3 	L'ARB-IG à la fin DE L'ANNEE 2024.....	8
3.1.	Rappel de la feuille de route de l'arb-ig	8
3.2.	Les évolutions significatives en 2024.....	9
3.2.1.	Au niveau opérationnel.....	9
3.2.2.	Au niveau des ressources humaines.....	9
3.2.3.	Au niveau de la gouvernance	10
3.3.	Situation budgétaire fin 2024	11
3.3.1.	Dépenses réelles	11
3.3.2.	Recettes réelles	11
3.3.3.	Résultats	13
4 	L'activité programmée de l'ARB-IG en 2025	15
4.1.	La consolidation de la gouvernance.....	15
4.2.	la consolidation du fonctionnement interne de l'ARB-IG	15
4.2.1.	Consolidation du fonctionnement de l'ARB-IG	15
4.2.2.	Fin de l'intérim de la direction : recrutement d'une directrice et d'un chef de Pôle Ingénierie de projets et appui aux collectivités.....	15
4.3.	Le portage des projets.....	16
5 	Recettes prévisionnelles en 2025	16
5.1.	Tableau des recettes	16
5.2.	2025, La mise en place d'une stratégie de financement	18
6 	Dépenses prévisionnelles en 2025	18
6.1.	Les dépenses de fonctionnement	18
6.1.1.	Les charges à caractère général	18
6.1.2.	Les ressources humaines.....	19
6.2.	Les dépenses d'investissement.....	20
7 	Résultat prévisionnel de l'exercice	20
8 	La trésorerie	21
9 	Détail sur les programmes de l'ARB-IG en 2025.....	22

9.1. Pôle ingénierie de projets.....	22
9.1.1. Introduction	22
9.1.2. Collectivités	23
9.1.3. Coopération nationale et internationale	25
9.1.4. Récapitulatif financier	25
9.2. Pôle animation, sensibilisation et communication.....	25
9.2.1. Sensibilisation du grand public aux enjeux de la biodiversité	25
9.2.2. Sensibilisation des scolaires aux enjeux de la biodiversité	26
9.2.3. Accompagnement des entreprises sur les enjeux de la biodiversité.....	27
9.2.4. Accompagnement des associations de protection de l'environnement	28
9.2.5. Animation de la stratégie régionale EEE et sensibilisation du public.....	29
9.2.6. Récapitulatif financier	29
9.3. Pôle observatoire régional de la biodiversité	30
9.3.1. Introduction	30
9.3.2. Mise en œuvre du programme d'action 2025	31
9.3.3. Récapitulatif financier	33
9.4. Pôle conservatoire botanique	34
9.4.1. Mission Gestion et diffusion de la connaissance	34
9.4.2. Mission Acquisition de connaissances	34
9.4.3. Mission Conservation/Restauration de la flore et des habitats naturels.....	35
9.4.4. Mission d'appui à la mise en œuvre des politiques publiques et de la réglementation.....	36
9.4.5. Mission Communication, sensibilisation, mobilisation	36
9.4.6. Récapitulatif financier	36
10 Synthèse et conclusions : 2025, une année de CONSOLIDATION.....	38
Figure 1 : Organigramme nominatif de l'ARB-IG au 31/12/2024	10
Figure 2 : Répartition des recettes de fonctionnement de l'ARB-IG en 2024.....	13
Figure 3 : Répartition des recettes prévisionnelles de l'ARB-IG en 2025 selon les sources	17
Figure 4 : Évolution prévisionnelle de la trésorerie de l'ARB-IG en 2025.....	22
Tableau 1 : Les dépenses de l'ARB-IG en 2024.....	11
Tableau 2 : Recettes de fonctionnement l'ARB-IG en 2024	12
Tableau 3: Détail des recettes prévisionnelles 2025	17
Tableau 4 : Répartition des dépenses prévisionnelles de l'ARB-IG pour 2025.....	19
Tableau 5 : Répartition et évolution des effectifs de l'ARB-IG par statut.	19
Tableau 6 : Répartition et évolution des effectifs de l'ARB-IG par catégorie	20
Tableau 7 : Dépenses prévisionnelles du pôle IP	25
Tableau 8 : Dépenses prévisionnelles du pôle ASC	30
Tableau 9 : Dépenses prévisionnelles du pôle ORB	34
Tableau 10 : Dépenses prévisionnelles du pôle CBIG	37

1| INTRODUCTION

Depuis la loi « Administration Territoriale de la République », il est obligatoire dans les deux mois précédents le vote du budget de tenir le débat d'orientation budgétaire, et ce afin de discuter des grandes orientations financières sur le fondement notamment des articles L. 2312-1, L. 3312-1 et L. 4312-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

Le débat d'orientation budgétaire permet de faire un point sur l'état des finances de l'Agence Régionale de la Biodiversité des Îles de Guadeloupe (ARB-IG), et sur les projets à venir sur le budget 2025, sur la base du rapport d'orientation budgétaire.

2025 constitue le 5^{ème} exercice budgétaire de l'ARB-IG, dans une phase de montée en puissance continue depuis sa création en 2021, et après une année 2024 riche en projets.

2| ELEMENTS DE CONTEXTE BUDGETAIRE

2.1. LA SITUATION MACROECONOMIQUE ET PRINCIPAUX INDICATEURS NATIONAUX

2.1.1. *La croissance de l'économie*

Elément clef du contexte économique des ressources des collectivités territoriales, l'évolution du produit intérieur brut (PIB) constitue la première donnée à observer. Pour rappel, en 2023, la zone Euro a évité la récession et a enregistré une croissance de +0,5 % par rapport à 2022.

S'agissant de la France, le PIB a augmenté de +0,9 % en 2023 après avoir enregistré des niveaux de croissance exceptionnels en 2022 et 2021 (respectivement +2,5 % en 2022 et +6,4 % en 2021).

Récemment la Banque de France a revu ses prévisions de croissance à +1,1 % pour 2024 contre 0,8 % initialement. Pour rappel, dans le Programme de stabilité 2024-2027, le Gouvernement avait tablé sur l'hypothèse d'une évolution de 1 % de la croissance. Les prévisions économiques au titre de la croissance 2024 oscillaient entre +0,8 % et +1,1 %. S'agissant de 2025, elle est estimée entre 1,2 et 1,5 %.

Exprimés en % d'évolution du PIB	FRANCE		ZONE EURO	
	2024	2025	2024	2025
Hypothèse gouvernement PLF 2025	1,1	1,1		
Banque de France / BCE	1,1	1,2	0,9	1,2
Perspectives économiques de l'OCDE	1,1	1,2	0,7	1,2
FMI	0,8	1,5	0,9	1,3
INSEE	1,1			
Consensus forecast	2,3	1,1		
Commission Européenne			0,8	1,3

Le graphique ci-dessous présente l'évolution de la croissance française sur la base des données du projet de loi de finances pour 2025 :



2.1.2. L'accroissement des dépenses publiques

En 2023, les dépenses des administrations publiques se sont élevées à 1 700 milliards d'euros dont 316 milliards d'euros relevant des administrations publiques locales. D'après le plan budgétaire et structurel (PBS) à moyen terme, le dynamisme des dépenses publiques 2024 sous-jacentes au projet de loi des finances publiques (PLF) 2025 et à celui de la Sécurité sociale (PLFSS) 2025 reflètent les quatre principaux mouvements :

- La hausse de la charge de la dette sous l'effet de la hausse passée des taux d'intérêt ;
- Le dynamisme spontané des dépenses des collectivités territoriales tant en fonctionnement qu'en investissement ;
- L'évolution des prestations vieillesse soutenues notamment par la revalorisation en 2024 fondée sur l'inflation 2023 et les effets démographiques ;
- La hausse des dépenses du programme d'investissements d'avenir.

D'après le PBS, ces effets seraient toutefois atténués par la sortie progressive des mesures exceptionnelles prises pour protéger les ménages et les entreprises face à la hausse des prix de l'énergie. Pour 2024, les dépenses des administrations publiques sont estimées à 1 766 milliards d'euros soit +66 milliards d'euros par rapport à 2023.

Les mesures prises dans le PLF 2025 et le PLFSS 2025 devront permettre de contenir l'évolution des dépenses publiques en 2025. En 2024 les dépenses publiques représentaient 56,8 % du PIB, elles sont estimées à 56,4 % du PIB en 2025. Néanmoins, la réduction des dépenses publiques devra se traduire par des mesures fortes sur les dépenses et les recettes du budget de l'Etat en 2025. Ce PLF 2025 s'inscrit dans une contribution importante de tous les acteurs : entreprises, ménages les plus fortunés, collectivités locales.

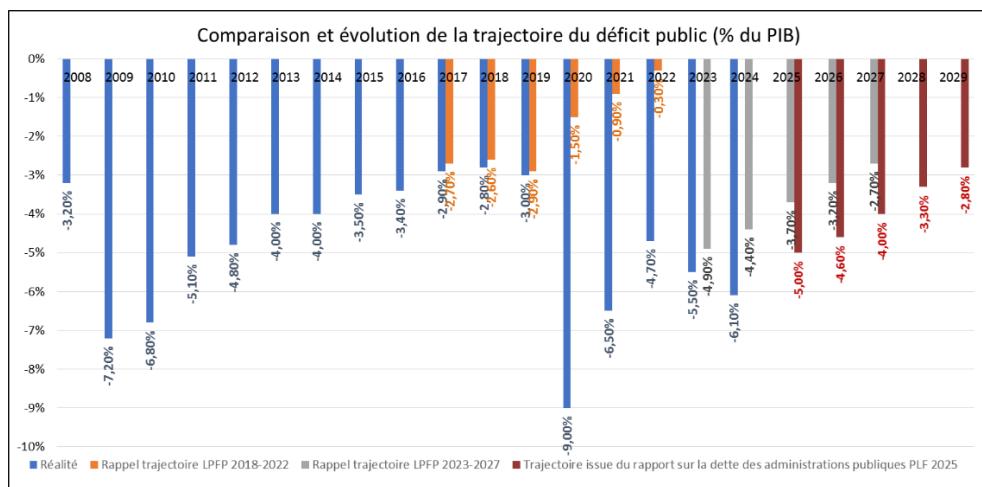
2.1.3. Dette et déficit publics

Le retour à une croissance limitée va nécessairement avoir un effet négatif sur les comptes publics, et au premier chef, ceux de la dette et du déficit de l'Etat. L'augmentation des dépenses

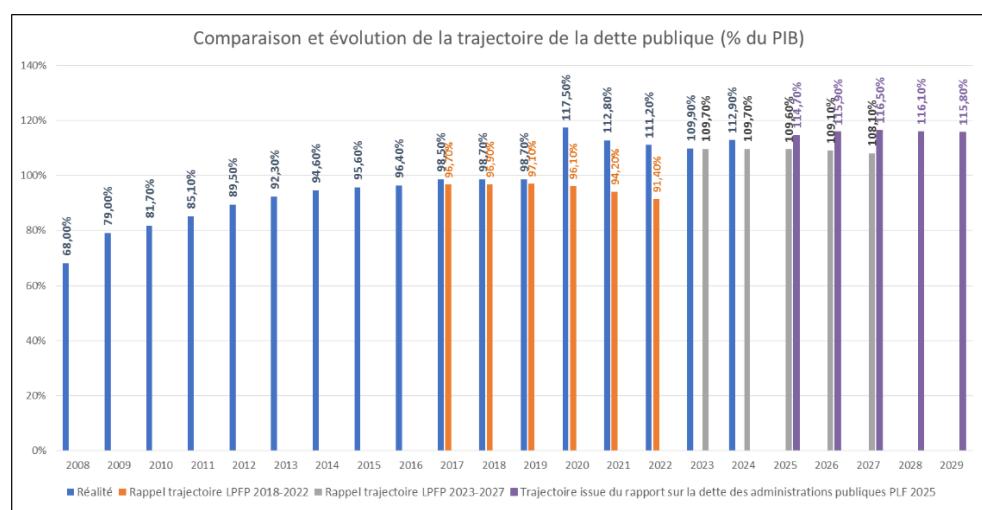
publiques et les recettes réelles 2024 qui ont été moins importantes que celles estimées lors de la présentation du PLF 2024, ont engendré **un dérapage du solde public et donc du déficit**.

Structurellement en déficit, le solde public était estimé à 4,9 % pour 2023 en Loi de Programmation des Finances Publiques (LPFP) 2023-2027, finalement, le déficit a atteint 5,50 % en 2023, il devait encore se dégrader en 2024 pour atteindre 6,10 %. **La trajectoire du déficit est déconnectée des dispositions prises dans la LPFP 2023-2027. Une nouvelle trajectoire a été définie ramenant le déficit à 2,80 % en 2029.**

Les mesures figurant dans le texte initial du PLF 2025 visent à ramener le déficit à 5,2 % du PIB des mesures complémentaires devront être prises pour réduire encore le déficit public de 0,2 point du PIB pour 2025.



La dette publique est estimée à 112,90 % du PIB en 2024, sa trajectoire ne devrait pas décroître à l'horizon 2029 où elle est estimée à 115,80 % du PIB.



2.1.4. L'inflation

En France, l'année 2023 avait été marquée par une décrue de l'inflation. Celle-ci avait été néanmoins moins forte que prévu initialement. Elle a été estimée à 2,0 % en 2024. La Banque de

France estime que l'inflation devrait continuer à s'atténuer et atteindre 1,6 % en 2025, 1,7 % en 2026 et 1,9 % en 2027. Elle a renouvelé et ajusté ses projections le 16 décembre dernier.

Sur l'ensemble de l'année 2024, l'inflation totale a diminué ainsi nettement, passant de 3,0 % en glissement annuel au premier trimestre à 1,9 % au quatrième trimestre. Cette diminution provient essentiellement de la dynamique baissière des prix des biens alimentaires et énergétiques. De son côté, l'inflation sous-jacente a été plus persistante et s'est encore établie à 2,3 % au dernier trimestre 2024 (elle était à 2,5 % au premier trimestre).

L'année 2025 devait être marquée par une reprise qui pourrait néanmoins être limitée par l'instabilité politique nationale.

2.1.5. Le budget 2025 dans un contexte de dégradation significatif des finances publiques

La LPFP 2023-2027 avait été adoptée au cours du mois de décembre 2023. Cette loi visait à définir la trajectoire pluriannuelle des finances publiques jusqu'en 2027. Elle devait servir de référence pour les prochains exercices budgétaires et les moyens qui permettront de la respecter.

La nouvelle trajectoire du redressement des finances publiques initialement envisagée par la LPFP 2023-2027 parvenait à un déficit budgétaire inférieur à 3 % du PIB à l'horizon 2027. La trajectoire de la LPFP était bien déjà moins ambitieuse que celle affichée pour la précédente LPFP. **En 2023 le déficit public s'établit à 5,50 % du PIB soit 154,0 milliards d'euros et à 6,10 % du PIB en 2024. Le PLF 2025 se traduit par la recherche d'économie.** Le Gouvernement estime le déficit public à environ 7 % du PIB en 2025 en l'absence de mesures correctives.

Des mesures d'ampleur sont présentées dans le PLF 2025 mettant à contribution tous les acteurs économiques et notamment les administrations publiques centrales et locales, ainsi que celles de la Sécurité sociale. **Pour ramener le déficit à un niveau de 5 % PIB en 2025, le Gouvernement recherche 60 milliards d'euros d'effort réparti de la façon suivante :**

- **20 milliards d'euros** de recettes supplémentaires captées auprès des plus grandes entreprises, et des français les plus fortunés,
- **40 milliards d'euros** d'économies supportées pour 21,5 milliards d'euros par l'Etat et ses opérateurs, 14,8 milliards par la Sécurité sociale et pour 5 milliards par les collectivités locales.

De plus, après avoir été suspendues durant près de quatre ans, les règles budgétaires de l'Union européenne s'appliquent de nouveau. En vertu du Pacte de stabilité et de croissance, les états membres doivent maintenir leur déficit public sous le plafond de 3 % du PIB et la dette publique sous la barre des 60 % du PIB. En raison de ses niveaux de déficits et de dette publics en 2023, la France fait partie des états placés sous la procédure de déficit excessif depuis le 26 juillet 2024.

La procédure de déficit excessif implique pour la France de présenter un plan budgétaire et structurel national à moyen terme. La France a obtenu un délai supplémentaire pour présenter son plan au regard de l'actualité politique française.

Le PLF 2025 du Gouvernement Bayrou devrait être dévoilé au plus tard mi-février 2025. Ce gouvernement vise un déficit public de 5,4 % du PIB cette année. Le nouveau Gouvernement a annoncé qu'il repartirait des textes qui ont déjà fait l'objet de discussion au Parlement et notamment des mesures qui ont fait consensus.

2.2. LE PROJET INITIAL DE LOI DE FINANCES POUR 2025 ET SES CONSÉQUENCES POUR L'ARB-IG

De nombreuses mesures impactent le bloc communal. Il a été fait le choix de n'inscrire dans ce rapport d'orientations budgétaires (ROB) que celles qui pourraient directement impacter l'ARB-IG.

En l'absence de nouveaux textes, ce document présente les impacts du PLF 2025 du Gouvernement Barnier. Certaines des mesures ont déjà été amendées durant les discussions entre le Gouvernement Barnier, les parlementaires et les sénateurs. En regard au contexte politique certains éléments seront très probablement modifiés dans les jours, voire semaines à venir.

2.2.1. *L'augmentation du taux de la CNRACL*

Les dispositions du PLFSS 2025 prévoient une revalorisation du taux de cotisation de la Caisse Nationale des Retraites des Agents des Collectivités Locales (CNRACL). Ce taux avait déjà été revalorisé d'un point dans le cadre de la Loi de Finances de la Sécurité Sociale (LFSS) 2024, cependant cette revalorisation avait été compensée par une baisse d'autant des cotisations maladies (uniquement au titre de 2024).

Il était prévu initialement une augmentation du taux de cotisation de la CNRACL de +4 points de taux à compter du 1^{er} janvier 2025. Néanmoins, les débats parlementaires avaient abouti à une évolution de cette mesure. Ces mêmes débats ont été arrêtés suite au rejet du texte par l'adoption de la motion de censure du gouvernement Barnier.

A ce stade, s'agissant des cotisations CNRACL à prendre en compte dans le cadre de l'élaboration du budget 2025, le taux demeure pour l'instant inchangé. Néanmoins le relèvement du taux de cotisation pourrait théoriquement entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2025. La mise en œuvre de cette hausse doit être prévue par un décret qui n'a pas encore été publié au journal officiel.

Le projet de décret a été présenté par deux fois (et rejetés) au CNEN (Conseil National d'Évaluation des Normes) le 28 novembre 2024 et le 18 décembre 2024. L'avis du CNEN étant uniquement consultatif, le décret peut encore être publié avec une application rétroactive au 1^{er}

janvier 2025. Cela avait déjà été le cas lors de la hausse d'un point intervenue au 1^{er} janvier 2024 alors que le décret avait été publié le 30 janvier 2024.

Cette mesure interviendrait dans un contexte d'accroissement du déficit de la CNRACL. Le déficit de la caisse est estimé à 8,1 milliards d'euros à l'horizon 2027 sans relèvement du taux de cotisation.

Au sein de l'ARB IG la hausse de ce taux impactera le budget 2025.

3| L'ARB-IG A LA FIN DE L'ANNEE 2024

3.1. RAPPEL DE LA FEUILLE DE ROUTE DE L'ARB-IG

L'ARB-IG est une structure opérationnelle visant à la préservation et la restauration de la biodiversité exceptionnelle de l'archipel guadeloupéen. Elle a vocation à optimiser les actions et les projets dans les territoires en accompagnant les acteurs, en les sensibilisant, en les formant mais aussi en leur mettant à disposition des données sur la biodiversité du territoire.

7 axes opérationnels statutaires ont été arrêtés à la suite de la phase de préfiguration :

1. Amélioration et mise à disposition de la connaissance sur la biodiversité ;
2. Mise en œuvre des schémas et plans nationaux sur la biodiversité ;
3. Appui technique et financier, conseil et expertise à destination de l'ensemble des acteurs (collectivités, association, entreprises, citoyens, scolaires) ;
4. Formation, information, sensibilisation, pédagogie et mobilisation citoyenne ;
5. Appui à la gestion des espaces et espèces ;
6. Accès aux ressources génétiques et juste partage des avantages ;
7. Coopération interrégionale et actions d'internationalisation.

Cette phase de préfiguration a aussi permis de définir une feuille de route pour l'ARB-IG pour 3 ans. Elle se décompose en 16 actions :

1. Coordonner la mise en œuvre d'une stratégie régionale d'acquisition de la connaissance sur la biodiversité ;
2. Disposer d'une cartographie à jour des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) d'ici 3 ans pour mieux protéger les espaces naturels remarquables de Guadeloupe ;
3. Doter chaque commune d'un atlas de la biodiversité communale (ABC) ;
4. Mettre à disposition des Communes et des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) le génie écologique pour le maintien et la restauration des continuités écologiques (trames vertes, bleues, noires, marrons, bleues indigos) ;
5. Animer les Plans nationaux d'action (PNA) d'ici 3 ans et réaliser 3 plans directeurs de conservation ;

6. Associer les collectivités, acteurs privés et les associations à la conservation ex situ d'espèces indigènes ;
7. Animer la stratégie régionale relative aux Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) ;
8. Créer d'ici 1 an l'observatoire de la biodiversité de l'archipel de la Guadeloupe ;
9. Obtenir l'agrément de conservatoire botanique national d'ici 2023 ;
10. Coordonner les appels à projet ;
11. Valoriser les politiques publiques en matière de biodiversité ;
12. Proposer une offre de formation pluriannuelle en matière de génie écologique aux collectivités de la Guadeloupe ;
13. Proposer une offre de formation aux professionnels et aux associations de la Guadeloupe sur la connaissance de la biodiversité et des milieux ;
14. Structurer le tissu associatif pour qu'il soit plus efficace pour la préservation de la biodiversité ;
15. Constituer une offre structurée pour intervenir en milieu scolaire et sensibiliser les jeunes guadeloupéens à la biodiversité ;
16. Appuyer l'aménagement et la gestion par les collectivités des terrains du Conservatoire du littoral (CDL).

3.2. LES EVOLUTIONS SIGNIFICATIVES EN 2024

3.2.1. Au niveau opérationnel

L'année 2024 a été marquée par des évènements importants pour l'ARB-IG :

- Les missions de terrain du projet « La Planète Revisitée des Îles de Guadeloupe » pendant 6 semaines dans les îles du sud de l'archipel ;
- Dépôt du projet d'établissement du conservatoire botanique des îles de Guadeloupe en vue d'obtenir la reconnaissance nationale ;
- Réalisation des premiers indicateurs de l'agence, validés en comité de pilotage (COPIL) ;
- Mise en œuvre de nombreux projets de sensibilisation (culture et aire éducative, création d'une mallette pédagogique, etc.).

Ces éléments seront repris et présentés dans le rapport d'activité 2024 en cours d'élaboration.

3.2.2. Au niveau des ressources humaines

L'année 2024 fut marquée par le départ de quelques agents de la structure :

- Le Directeur, M. Nicolas DIAZ ;
- La VSC en charge des bases de données, Mme Léana COUTANT ;
- La VSC en charge des plans nationaux d'actions, Mme Gloria CHANCE.

L'année 2024 fut aussi marquée par l'arrivée de nouveaux agents :

- L'assistante administrative, Mme Nancy MONLOUIS ;
- La VSC en charge de la géomatique au sein de l'Observatoire régional de la biodiversité (ORB), Mme Lisel LOSCHENKOHL ;

- Le logisticien du projet “La Planète Revisitée des Îles de Guadeloupe”, M. Malik HIPPON ;
- Le VSC en charge des bases de données au sein du CBIG, M. Loïc TELLO Y VAZQUEZ ;
- La chargée de mission en charge des financements, Mme Sophie JUGNIOT.

L’organigramme actualisé est le suivant :

Organigramme ARB-IG

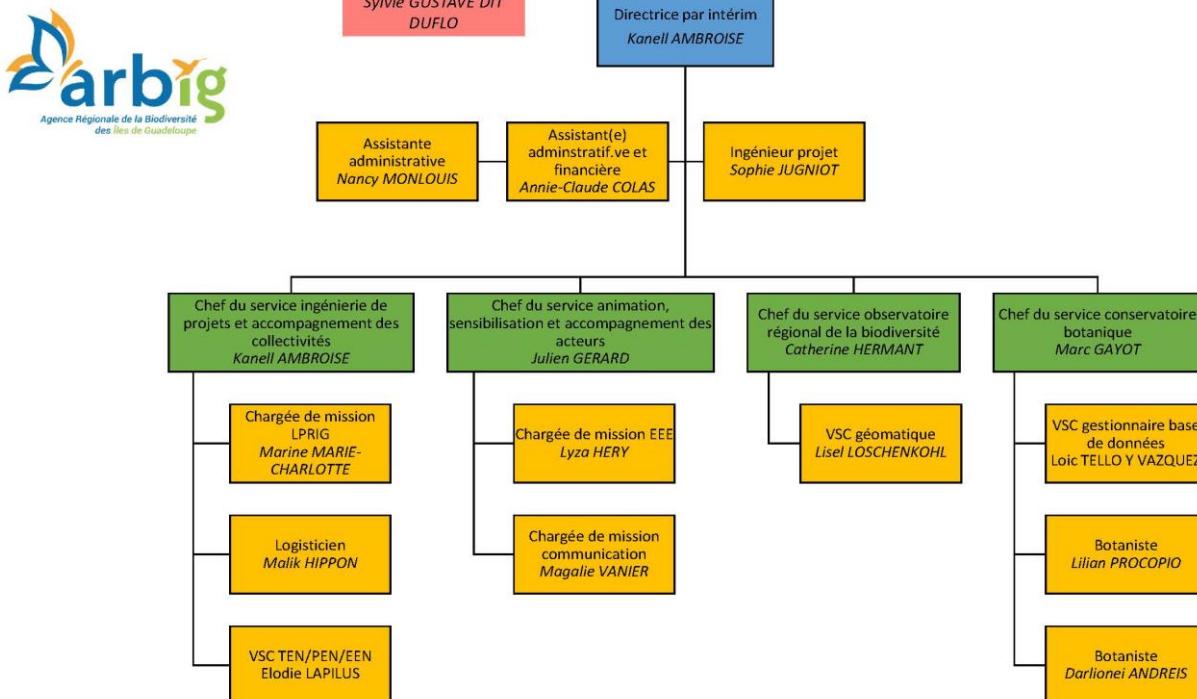


Figure 1 : Organigramme nominatif de l'ARB-IG au 31/12/2024

3.2.3. Au niveau de la gouvernance

L’année 2024 a marqué les 3 ans d’existence réglementaire de l’ARB-IG. Il était donc nécessaire de renouveler la gouvernance, à savoir la vice-présidence et la présidence.

Ainsi, l’élection du vice-président été organisée le 04 juin. A cette occasion, M. Jean-Michel ZAMMITTE, Directeur Outre-Mer de l’OFB a été réélu à l’unanimité. L’élection de la Présidence s’est, elle, tenue le 28 août avec la réélection, à l’unanimité, de Mme Sylvie GUSTAVE DIT DUFO, Vice-Présidente de la Région Guadeloupe.

L’année 2024 a également été marquée par l’engagement d’une procédure visant à modifier les statuts de l’agence. Cette initiative a été motivée par l’intégration du Conseil Départemental de Guadeloupe en tant que financeur statutaire de l’ARB-IG, avec une contribution annuelle de 200 000 €. Cette procédure a également offert l’opportunité d’apporter des ajustements à d’autres dispositions réglementaires, notamment en ce qui concerne le nombre de représentants du personnel au sein du conseil d’administration. La démarche, encore en cours, devrait aboutir au cours de l’année 2025.

Enfin, grâce au concours financier de l'Agence Française de Développement (AFD), un audit organisationnel et financier a été conduit au cours du 2^{ème} semestre 2024 amenant à des préconisations, présentées en conseil d'administration, et dont certaines seront mises en œuvre dès 2025.

3.3. SITUATION BUDGETAIRE FIN 2024

Ces indications résultent des opérations de clôture budgétaire en cours de finalisation, en attente de l'approbation du compte financier unique.

3.3.1. Dépenses réelles

SECTION	DEPENSES REELLES	PREVU	REALISE	TAUX
Investissement				
	Immobilisations corporelles	67 551,00 €	6 727,63 €	10,0%
	Total section investissement	67 551,00 €	6 727,63 €	10,0%
Fonctionnement				
	Charges à caractère général	1 241 479,78 €	715 346,55 €	57,6%
	Charges de personnels et frais assimilés	999 200,00 €	906 088,87 €	90,7%
	Autres charges de gestion courante	25 600,00 €	12 885,16 €	50,3%
	Total section fonctionnement	2 266 279,78 €	1 634 320,58 €	72,1%
TOTAL DES DEPENSES SUR L'ANNEE 2024	2 333 830,78 €	1 641 048,21 €	70,3%	

Tableau 1 : Les dépenses de l'ARB-IG en 2024

Les dépenses d'investissement en 2024 ont totalisé 6 727,63€, soit 10% du prévisionnel.

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 1 634 320,58€, dont 906 088,87€ pour les charges de personnel et 715 346,55€ pour les charges à caractère général, pour un taux de réalisation par rapport au prévisionnel de 72%. Il semble important de préciser que 78% des charges à caractère général sont liées au projet LPRIIG.

Le taux de dépenses globales par rapport au prévisionnel est de 70%. Le facteur d'explication de ces engagements inférieurs aux prévisions est principalement le non-versement de certaines recettes prévues, limitant de facto les dépenses possibles au vu de la trésorerie en tension.

3.3.2. Recettes réelles

Le total des recettes en 2024 est de 1 201 603,52 €. Le graphique, ci-dessous, met en évidence que, pour l'année 2024, les recettes sont constituées à 53% des dotations des membres

fondateurs. Une amélioration par rapport aux années précédentes où elles représentaient plus de 90%.

Concernant les fonds européens, seule l'avance du projet « La Planète Revisité des Îles de Guadeloupe » a été versée en 2024, soit 29% du total prévu dans le budget primitif. Enfin, il semble important de noter que pour la première année, l'ARB-IG a perçu du mécénat privé (61 000€).

RECETTES 2024	MONTANT
Dotation Région	300 000,00 €
Dotation OFB	300 000,00 €
Dotation DEAL	30 000,00 €
Subvention DEAL Préfiguraton 2024 CBIG (50 %)	37 450,00 €
Subvention DEAL Préfiguraton 2023 CBIG (50 %)	25 000,00 €
Subvention DEAL ZNIEFF (50%)	12 800,00 €
Subvention DEAL rédaction argumentaire PNA (50%)	1 920,00 €
Subvention DEAL Coraux (50%)	10 000,00 €
Subvention DEAL LPRIG (50%)	10 000,00 €
Mécénat Energipole pour LPRIG (100%)	20 000,00 €
Mécénat CITEO pour LPRIG (70%)	21 000,00 €
Mécénat Fondation EDF LPRIG (50%)	10 000,00 €
Mécénat Fondation Crédit Agricole (100%)	10 000,00 €
Subvention AFD Projet LPRIG (50 %)	40 000,00 €
Subvention Région LPRIG (40%)	8 000,00 €
Subvention Office de l'eau pour LPRIG (80%)	16 000,00 €
Avance dossier FEDER LPRIG (20%)	301 520,70 €
Subvention Département pour la nuit de la Biodiversité	2 000,00 €
Prise en charge salaire CM financements par l'AFD	15 498,00 €
Versement subvention FSE 2023	30 414,82 €
TOTAL DES RECETTES 2024	1 201 603,52 €

Tableau 2 : Recettes de fonctionnement l'ARB-IG en 2024

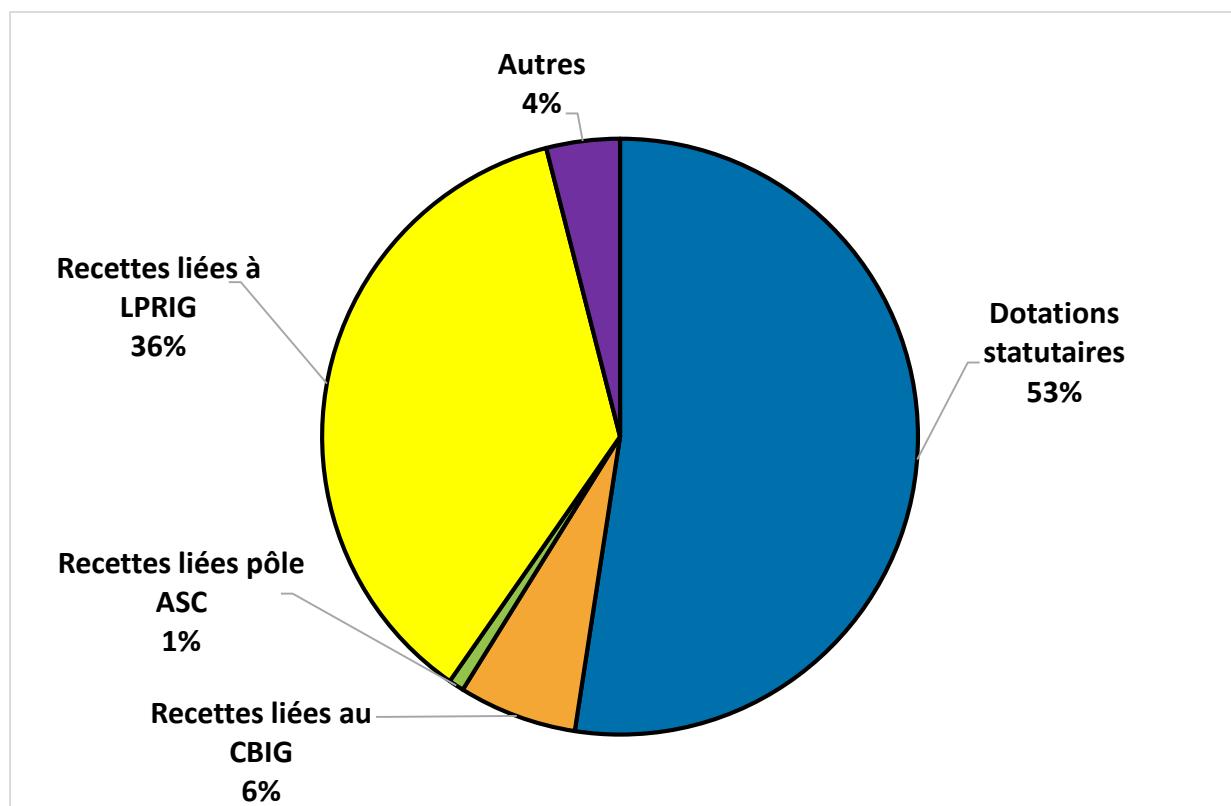


Figure 2 : Répartition des recettes de fonctionnement de l'ARB-IG en 2024

3.3.3. Résultats

Sous réserve d'ultimes corrections à la clôture budgétaire :

- En 2024, le **résultat de l'exercice en fonctionnement** est de **-432 717,06€**
- Le **besoin de financement de l'investissement en 2024** est de **6 727,63€**

Ce résultat déficitaire s'explique par des recettes effectivement perçues moindres que celles envisagées. Par ailleurs, il semble important de préciser que durant l'exercice 2024, ce sont près de 1 000 000€ de dépenses liées aux projets FEDER qui ont été avancées (dépenses de personnel + dépenses liées au projet).

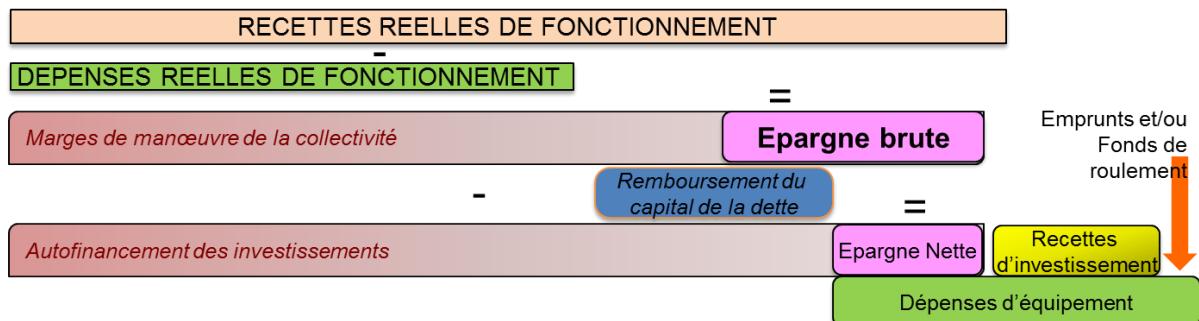
L'exécution 2024 aboutit aux agrégats et indicateurs financiers suivants :

- L'ARB-IG n'a pas levé de dette en 2024 ;
- L'**Épargne brute** de la structure (excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement) est de **-412 798,47€** ;
- L'**Épargne nette** de la structure (épargne brute moins le remboursement du capital de la dette) s'établit au même montant compte tenu de l'absence de dette.

Cette épargne brute négative représente 36% des recettes 2024, cependant cette épargne brute négative est peu significative compte tenu des avances de financement qui n'ont pas encore été consenties pour les projets FEDER.

Grâce au report 2023, l'ARB-IG dispose d'un **résultat de fonctionnement après financement de l'investissement de 167 645,36 €**. Ce résultat sera à reporter sur le budget 2025. Ce report d'excédent budgétaire sera indispensable pour le financement de l'ARB-IG en début d'exercice 2025, en attente du versement des dotations et avances/remboursements des dépenses liées aux programmes FEDER.

Le schéma simplifié ci-dessous présente le calcul de ces indicateurs :



Comme le schéma ci-dessus le montre bien, le résultat reporté de l'exercice précédent n'est pas pris en compte dans le calcul des niveaux d'épargne.

4| L'ACTIVITE PROGRAMMEE DE L'ARB-IG EN 2025

4.1. LA CONSOLIDATION DE LA GOUVERNANCE

En 2025, la gouvernance de l'agence doit poursuivre son évolution :

- Le conseil scientifique et le comité d'orientation seront instaurés en 2025, conformément aux statuts de l'ARB-IG ;
- Une nouvelle feuille de route pluriannuelle sera définie.

4.2. LA CONSOLIDATION DU FONCTIONNEMENT INTERNE DE L'ARB-IG

4.2.1. *Consolidation du fonctionnement de l'ARB-IG*

A l'aube de ce 4^{ème} exercice budgétaire et suite à l'audit réalisé par le groupement STRATORIAL/AMNYOS, il en ressort la nécessité de consolider le fonctionnement de l'ARB-IG, aussi bien au niveau organisationnel qu'au niveau financier. Ce sera le défi de cette année 2025, avec la mise en œuvre de nombreux chantiers internes (évolution du temps de travail hebdomadaire, mise en place de procédures, mise en place d'une stratégie de mécénat, etc.)

Pour ce faire, et grâce à l'appui financier de l'AFD, l'ARB-IG pourra compter sur le groupement STRATORIAL/AMNYOS.

4.2.2. *Fin de l'intérim de la direction : recrutement d'une directrice et d'un chef de Pôle Ingénierie de projets et appui aux collectivités*

Depuis la mise en route opérationnelle de l'ARB-IG en février 2022, l'Agence a été marquée par une succession d'intérim de la direction : de décembre 2022 à juillet 2023 puis de février à décembre 2024. Ainsi, de manière cumulée, ce sont 18 mois d'intérim qui ont été assurés par Mme Kanell Ambroise. Cette dernière a dû également pendant cette période de transition, assurer sa propre fonction de cheffe du Pôle Ingénierie et appui aux collectivités.

Depuis le 1^{er} janvier 2025, Mme Kanell Ambroise a été recrutée sur le poste de directrice de l'Agence, et le recrutement d'un nouveau chef du Pôle Ingénierie et appui aux collectivités est en cours. Lors de ses différents intérim, Mme Kanell Ambroise a su prouver qu'elle avait les compétences et aptitudes requises pour occuper et réussir cette fonction et c'est donc tout naturellement, que le jury de recrutement l'a confortée à ce poste de direction. La mise en place d'une directrice occupant ses fonctions à plein temps devrait aussi concourir à stabiliser la gouvernance de l'Agence. Cela était aussi une demande forte des agents de l'agence et du délégué du personnel, Marc Gayot.

4.3. LE PORTAGE DES PROJETS

L'exercice 2025 est un exercice « de transition », entre les projets d'envergure portés en 2024 tels que « La planète revisitée des Îles de Guadeloupe (LPRIG) » et la demande d'agrément national du conservatoire botanique et la définition de la nouvelle stratégie pluriannuelle 2026-2029. De ce fait, les projets qui se poursuivent ou démarrent en 2025 s'inscrivent dans la logique de la feuille de route toujours en vigueur et des dossiers de subvention déposés. Les différents projets sont détaillés au chapitre 9.

5| RECETTES PRÉVISIONNELLES EN 2025

5.1. TABLEAU DES RECETTES

A ce stade, le total des recettes prévisionnelles pour 2025 s'établit à **2 440 675,26€**, comme détaillé dans le tableau ci-dessous.

	RECETTES	MONTANTS	TOTAUX
REPORT 2024	REPORT 2024	167 972,84 €	167 972,84 €
DOTATIONS	REGION	300 000,00 €	1 206 000€
	OFB	300 000,00 €	
	DEAL	30 000,00 €	
	DEPARTEMENT	200 000,00 €	
	AGREMENT DU CBIG	376 000,00 €	
ADMIN	AFD	46 494,00 €	46 494,00 €
LPRIG	OFFICE DE L'EAU	4 000,00 €	45 000€
	REGION	12 000,00 €	
	CITEO	9 000,00 €	
	FONDATION EDF	10 000,00 €	
	DEAL	10 000,00 €	
CBIG	PNA	1 880,00 €	163 510,00 €
	PREFIGURATION 2024	37 450,00 €	
	ZNIEFF	12 800,00 €	
	Espèces protégées	6 880,00 €	
	PATRINAT V1	8 250,00 €	
	PATRINAT V2	8 250,00 €	
	BESTLIFE	53 000,00 €	
	OFB	35 000,00 €	

FEDER	Remontées de dépenses LPRIG	218 449,55 €	805 470,41€
	Avance DEN	55 146,77 €	
	Avance CBIG	196 392,33 €	
	Avance Sensibilisation	335 481,77 €	
TOTAL		2 434 214,25 €	2 434 214,25 €

Tableau 3: Détail des recettes prévisionnelles 2025

Elles sont constituées par :

- Les dotations statutaires des membres fondateurs, complétées par la dotation du Conseil Départemental ainsi que la dotation en cas d'agrément national du conservatoire botanique. Elles représentent 50% du total.
- Les subventions sécurisées des différents projets de l'agence. Elles représentent 10% du total.
- Les subventions européennes du FEDER, composées d'avance et de remontées de dépenses. Elles représentent 33% du total.
- Le reste provient du report 2024, qui représente 7%.

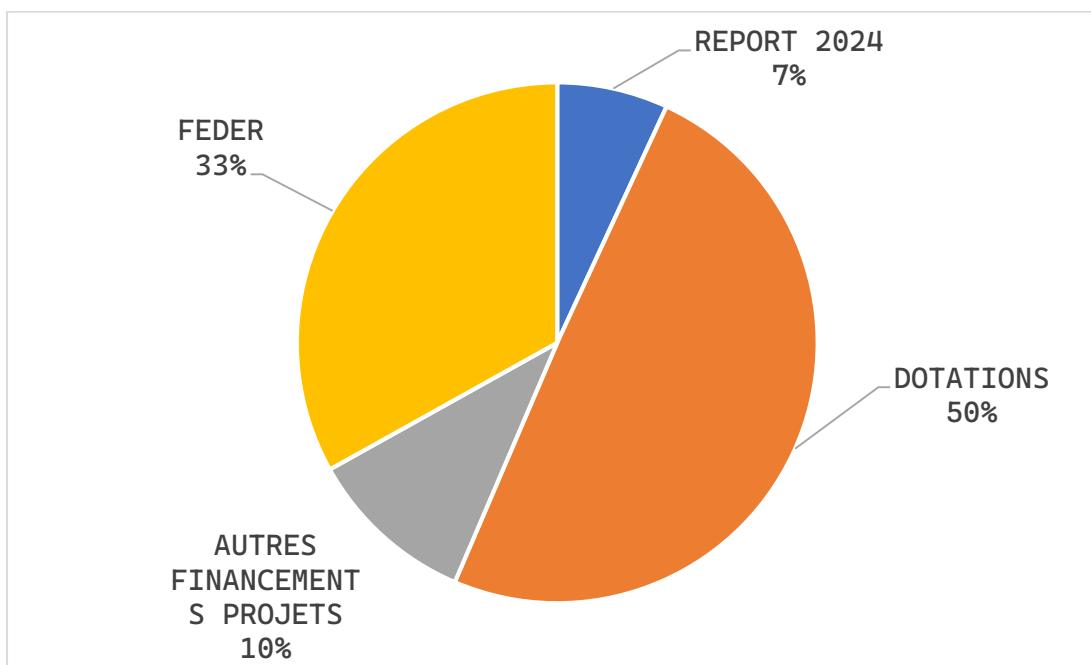


Figure 3 : Répartition des recettes prévisionnelles de l'ARB-IG en 2025 selon les sources

En parallèle de ces recettes estimées comme certaines, ou quasi-certaines, d'autres sources de financements seront étudiées.

5.2. 2025, LA MISE EN PLACE D'UNE STRATÉGIE DE FINANCEMENT

Le retour d'expérience notamment sur la mobilisation de fonds privés pour le projet “La planète revisitée des îles de Guadeloupe (LPRIG)” ainsi que l’intégration au sein de l’agence au dernier semestre 2024 d’une chargée de mission dédiée au financement va permettre d’élaborer une stratégie de recherche de fonds complémentaires en 2025.

Deux angles de financements sont envisagés : un élargissement de la base de dotation de l’Agence, qui constitue un travail sur le temps long et un financement sur projets, au-delà du fonds européen de développement régional (FEDER).

Pour le financement sur projets, nous disposons de plusieurs pistes d’actions :

- Intensifier le recours aux mécènes, en “capitalisant” l’expérience réussie autour du projet LPIRG (les premiers retours des entreprises et fondations qui ont soutenu l’Agence pour le projet sont particulièrement positifs) et en allant chercher de nouveaux acteurs ;
- Mobiliser des financements publics spécifiques (réponse à appels à projet, fonds DAC pour le travail sur la dimension culture et biodiversité, développement d'accords pluriannuels, financements européens TAIEX, Interreg, Urbact, Fonds de coopération régionale...) ;
- Identifier l’Agence comme partenaire potentiel dans le cadre de projets européens d’envergure (LIFE, Horizon Europe). Pour l’heure, l’Agence n’est pas dimensionnée pour ce type de projets, administrativement et financièrement très lourds. Être identifié comme partenaire permet de financer des actions, tout en développant un réseau et une technicité sur ces fonds.

L’élaboration et la mise en œuvre de cette stratégie de financement est un enjeu fort de l’année 2025 qui va participer à la consolidation et au développement de l’Agence.

6| DEPENSES PREVISIONNELLES EN 2025

6.1. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

6.1.1. *Les charges à caractère général*

En 2025, les charges de fonctionnement, hors ressources humaines, s’élèvent à près de 850 000€.

Elles sont ventilées de la manière suivante :

Type de dépenses	Montants estimés
------------------	------------------

Dépenses administratives obligatoires (prestations diverses liées aux bureaux, voitures, etc.)	135 000€
Dépenses administratives autres (déplacements, formations, nouveaux équipements, etc.)	146 000€
Dépenses liées aux projets	569 000€
TOTAL	850 000€

Tableau 4 : Répartition des dépenses prévisionnelles de l'ARB-IG pour 2025

6.1.2. Les Ressources humaines

En 2025, les **charges de personnel et frais assimilés représentent un montant total prévisionnel de 1 130 000 €.**

Ces projections prennent en considération la masse salariale pour les agents en poste au 1^{er} janvier 2025 en incluant les principales évolutions suivantes et prenant en considération la diversité des statuts :

- Les recrutements prévus début 2025 : responsable du pôle ingénierie de projets, gestionnaire des ressources humaines et comptable, en remplacements et chargé(e) de mission conservation sans oublier 2 VSC, en communication digitale et en production végétale.
- Le maintien de trois postes de VSC à échéance des contrats en cours dont 2 seront transformés en contrat de projets au cours de l'année (dispositifs engagés pour la nature et gestionnaire base de données).
- L'accueil de 4 stagiaires de Master II indemnisés.

En comparaison avec 2024, les dépenses de personnel augmentent de 13%. Cette augmentation est notamment couverte par la dotation du Conseil Départemental et la potentielle dotation d'agrément du Conservatoire botanique et le financement de la chargée de mission ingénierie de projets/financements par l'AFD.

Répartition des effectifs par statut

STATUT	EFFECTIF 31/12/22	EFFECTIF 31/12/23	EFFECTIF 31/12/24	EFFECTIF PREVU 2025
Titulaire	1	2	2	3
Fonctionnaire stagiaire	1	0	1	0
Contractuel	4	9	10	13
VSC		3	3	3
TOTAL	6	14	16	19

Tableau 5 : Répartition et évolution des effectifs de l'ARB-IG par statut.

En 2024, 81% des emplois sont occupés par des contractuels et volontaires service civique, ce qui révèle une certaine précarité des effectifs mais également le fait que les spécialités recherchées sont rares parmi les titulaires de la fonction publique.

Répartition des effectifs par catégorie (hors VSC)

CATEGORIE	EFFECTIF 31/12/22	EFFECTIF 31/12/23	EFFECTIF 31/12/24	EFFECTIF PREVU 2025
A	5	10	10	13
B	1	1	2	2
C			1	1
TOTAL	6	11	13	16

Tableau 6 : Répartition et évolution des effectifs de l'ARB-IG par catégorie

La grande majorité des postes (hors VSC) est occupée par des catégories A, ce qui est une particularité de l'ARB-IG dont le cœur de métier relève de l'expertise environnementale et l'ingénierie.

La formation des agents

Afin de faire monter en compétences les agents sur leurs domaines respectifs, une enveloppe de plus de 30 000€ a été budgétée pour les formations. De nombreuses formations proposées par le CNFPT sont gratuites, ce qui permet de limiter l'impact financier sur le budget de l'agence. D'autres formations plus spécifiques, comme celles dispensées pour l'utilisation d'outils numériques avancés et de gestion de données, sont payantes et souvent non disponibles en Guadeloupe. Des formations au management pour les cadres sont également projetées.

6.2. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Pour 2024, les dépenses d'investissement prévisionnelles concernent principalement l'achat l'équipement informatique : (postes de travail, nouveaux ou en remplacement, déploiement d'un serveur et sécurisation du réseau), mais aussi du matériel de bureau et du mobilier pour les nouveaux agents. Elles concernent aussi les logiciels et abonnements informatiques indispensables à la bonne réalisation des missions de la structure.

L'acquisition de matériel et outillages techniques concerne essentiellement le pôle conservatoire botanique pour les projets d'évolution de l'herbier de Guadeloupe et les équipements de production végétale (pépinière), car ces projets n'ont pas pu être portés en 2024.

7| RESULTAT PREVISIONNEL DE L'EXERCICE

Compte tenu de ces grandes orientations pour 2025 les principaux indicateurs financiers sont estimés de la façon suivante :

- L'ARBIG ne prévoit pas de lever de dette en 2025 pour financer ses projets grâce aux recettes qui devraient être suffisantes pour couvrir la totalité des dépenses,
- L'épargne brute prévisionnelle de la structure (excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement) s'établirait selon les hypothèses retenues à +340 000 € ;
- L'épargne nette prévisionnelle de la structure (épargne brute moins le remboursement du capital de la dette) s'établit au même montant que l'épargne brute compte tenu de l'absence de dette.

Toutefois, il est nécessaire de rappeler que ces orientations budgétaires sont fondées sur les versements effectifs des avances ou des remboursements de dépenses de certains projets FEDER. Toutes les recettes inscrites dans le prévisionnel sont liées à des projets en cours de conventionnement ayant déjà obtenus un avis favorable de la part du comité régional unique de programmation (CRUP).

8| LA TRESORERIE

Pour l'exercice 2024, l'équilibre budgétaire a été atteint, malgré une tension forte sur la trésorerie liée au projet LPRIG. Cependant une vigilance particulière doit être portée en ce début d'année 2025 car le report 2024 est bien plus faible que les exercices budgétaires précédents (*i.e. environ 170 000€ au lieu de 607 000€ l'année dernière*), créant ainsi une tension non négligeable jusqu'au versement des premières dotations et/ou subventions.

Une projection de l'échelonnement mensuel des dépenses et des recettes sur l'année permet d'anticiper l'évolution de la trésorerie. Ci-dessous, un scénario d'évolution de la trésorerie, qui illustre les trois points bas de trésorerie en janvier, en mars puis en novembre. La projection actuelle devrait permettre à l'agence d'avoir une trésorerie suffisante pour attendre plus sereinement le versement des dotations 2026.

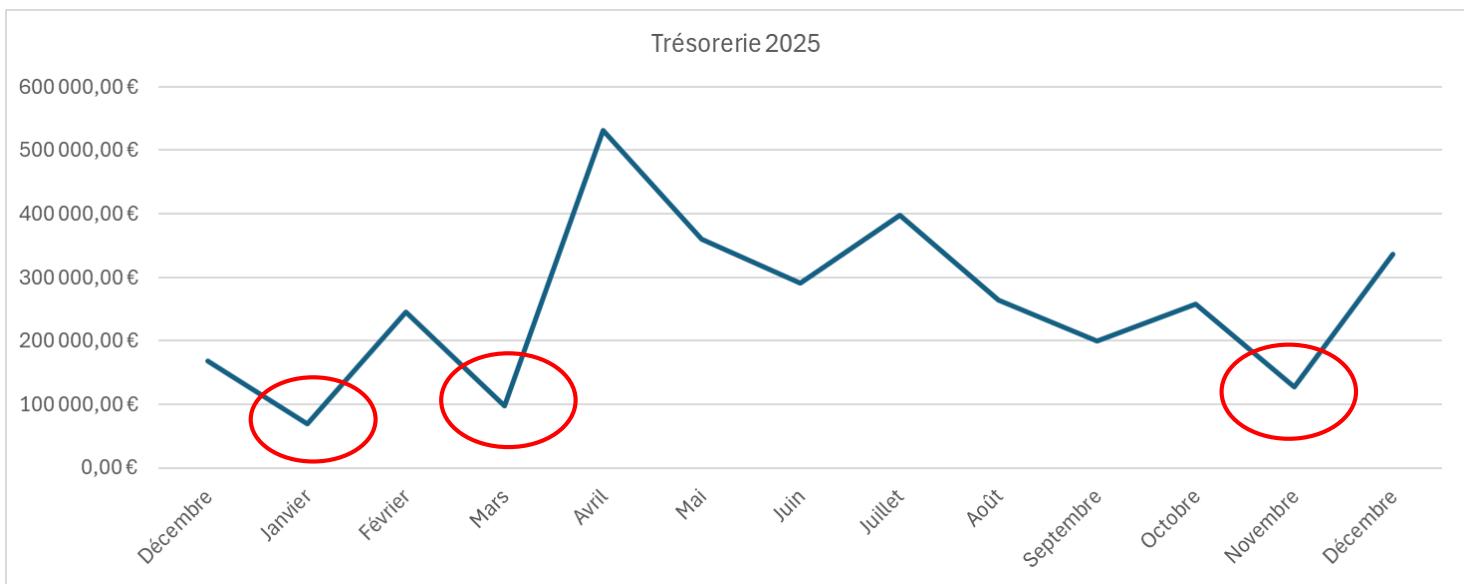


Figure 4 : Évolution prévisionnelle de la trésorerie de l'ARB-IG en 2025

9| DETAIL SUR LES PROGRAMMES DE L'ARB-IG EN 2025

9.1. POLE INGENIERIE DE PROJETS

9.1.1. *Introduction*

Pour le pôle, l'année 2024 fut principalement marquée par les missions de terrain du projet « La Planète Revisitée des Îles de Guadeloupe ». Le pôle s'est notamment renforcé avec l'arrivée d'un logisticien dédié, en juillet 2024.

Malgré tout, des initiatives telles que le « Biodiv'Tour » ou encore des formations conjointes avec d'autres institutions ont été lancées et ont rencontré un fort succès sur le territoire, avec une demande forte des acteurs de pouvoir les poursuivre en 2025.

Cependant, en parallèle de toutes ces réalisations, le départ du directeur a nécessité une mobilisation forte de la responsable de pôle en tant que directrice par intérim, impactant, *de facto*, les projets initialement prévus. De ce fait, certains d'entre eux n'ont pas pu aboutir et seront reprogrammés sur l'année 2025.

Cette année devrait être placée sous le signe de la stabilité au niveau des ressources humaines avec le recrutement en cours d'un nouveau ou une nouvelle responsable de pôle et la solidification du poste « dispositifs engagés pour la nature » actuellement sous forme d'un volontariat de service civique et qui passera en « contrat de projet » en cours d'année 2025.

9.1.2. Collectivités

Accompagnement des collectivités

Biodiv'Tour

L'année 2024 fut marquée par le lancement du Biodiv'Tour sur le territoire guadeloupéen. Pour rappel, cette initiative consiste en des visites thématiques gratuites sur la préservation de la biodiversité et la transition écologique. Elles sont organisées par l'agence et animées par les porteurs de projets eux-mêmes : professionnels, collectivités, associations. L'objectif est de découvrir des actions sur le terrain et de mettre en réseau les acteurs de la biodiversité. Les 2 éditions organisées à Saint-François puis à Marie-Galante ont réuni 41 personnes, sans compter les personnes sur liste d'attente.

L'objectif pour 2025 est donc de maintenir ce rythme de 2 Biodiv'Tour par an. Les porteurs de projets n'ont pas encore été choisis.

Accompagnement personnalisé des collectivités

En 2024, l'ARB-IG a lancé l'expérimentation d'un accompagnement personnalisé à destination d'une collectivité. C'est la Communauté de Communes de Marie-Galante (CCMG) qui en a bénéficié. En effet, en plus d'un accompagnement offert aux autres collectivités TEN (territoires engagés pour la nature), l'ARB-IG est intervenue sur l'appui à la mise en place des projets portés par l'EPCI dont BestLife2030 ou encore l'ABC (Atlas de la biodiversité communale) pour lesquels la collectivité a été lauréate. Par ailleurs, cette initiative a permis d'accompagner la collectivité sur une démarche plus lourde à savoir le projet de réserve naturelle.

Ainsi, en 2025, une réflexion est en cours sur la possibilité de proposer cet « accompagnement personnalisé » à une autre collectivité de Guadeloupe.

La pédagogie au service des collectivités

Elaboration de guides

Jusqu'à présent, la possibilité d'élaborer des guides à vocation pédagogique pour les acteurs du territoire n'avait pas encore été explorée par l'agence. Après 2 années de plein exercice, il a été identifié que cela pouvait représenter une opportunité. 2 guides sont en cours de réflexion.

La formation des élus

Organisation d'ateliers pour les collectivités

En 2024, 2 ateliers (« mieux connaître et mieux communiquer sur les services écosystémiques » / « atelier FEDER et Banque des Territoires ») ont été organisés pour les collectivités du territoire. L'objectif étant de maintenir ce rythme en 2025.

Sensibilisation des élus locaux

C'est un aspect encore peu étudié par l'agence et pourtant important au vu de ses missions. En 2025, l'un des objectifs principaux de l'ARB-IG sera de développer un module de sensibilisation à destination des élus locaux afin qu'ils puissent mieux prendre en compte les enjeux liés à la préservation de la biodiversité dans leurs projets de mandat. Il faudra trouver le bon format qui permettra de toucher le plus grand nombre.

Développement de modules de formation avec d'autres acteurs œuvrant dans le champ de la biodiversité

En 2024, l'ARB-IG a co-porté un séminaire avec le CNFPT (Centre nationale de la fonction publique territoriale), le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) et l'UMR (Unité mixte de recherche) Patrinat (« Séquence éviter réduire compenser »). En 2025, nous aimerions travailler avec des acteurs de la formation ancrés sur le territoire et renouveler notre partenariat avec le CNFPT, pour développer de modules à destination des agents territoriaux, par exemple. La gestion des espèces exotiques envahissantes (EEE) ou la prise en compte de la biodiversité dans les projets structurants sont des sujets à forts enjeux pour la préservation de notre territoire.

L'animation du territoire

Cartographies des acteurs et des projets portés sur le territoire,

L'objectif de ces cartographies est de rassembler en un guichet unique des informations utiles à l'ensemble des porteurs de projets concernant :

- Les acteurs présents en Guadeloupe : institutions, associations, entreprises, etc;
- Les initiatives inspirantes qui ont déjà pu être menées, ce qui permettra de valoriser les bonnes pratiques et de servir de retours d'expériences ;

La conférence du financement et de la coordination des acteurs de la biodiversité et le comité des financeurs

Lancée en 2023, cette instance a de nombreux objectifs dont ceux d'offrir plus de lisibilité aux acteurs sur les différentes sources de financement et de faire émerger et accompagner les acteurs dans leurs projets liés à la biodiversité. Pour ce faire, il a été décidé de créer un comité des financeurs regroupant 7 entités. Il s'agira d'un moment d'échange entre les acteurs institutionnels, dans un premier temps, œuvrant pour la biodiversité où ils pourront travailler sur une vision prospective des financements.

L'année 2025 servira de test pour juger de la pertinence d'un tel comité.

La cérémonie de la nuit de la biodiversité

Forte de la 1^{ère} édition qui fut un succès, l'ARB-IG prévoit la 2^{ème} édition de la nuit de la biodiversité en avril 2025. L'objectif étant de pouvoir mettre en avant les acteurs qui ont mené des actions en faveur de la biodiversité en 2024 et de valoriser les lauréats des différents appels à projets ou autres (ABC, etc.). Le format va être revu avec le COPIL, pour que cette 2^{ème} édition soit encore plus impactante que la 1^{ère}.

Au niveau financement, nous espérons pouvoir compter sur les partenaires qui ont participé à la réussite de la 1^{ère} édition.

9.1.3. Coopération nationale et internationale

La coopération interrégionale et internationale est un des 7 axes majeurs de l'ARB-IG. Pour autant, jusqu'à présent, ce domaine a été peu exploré par l'agence. Il est donc prévu de lancer une réflexion sur des projets qui pourraient être portés dans les prochaines années :

- Dans la caraïbe, mise en œuvre d'un réseau sur la biodiversité avec les états de la Caraïbe, membres de l'OECO (Organisation des états de la Caraïbe de l'Ouest) dont la Région Guadeloupe est membre associé. Ce travail de coopération interrégionale nécessitera de travailler avec la Commission de la coopération de la collectivité régionale.
- Au niveau national, renforcer la mise en réseau avec les agences régionales de la biodiversité (ARB) et notamment avec l'ARB-Re qui est celle de l'Île de la Réunion ;
- Au niveau européen, organisation de workshops de « partage d'expérience » avec d'autres états ou pays ultramarins de l'Union européenne ;

9.1.4. Récapitulatif financier

Projets	Montants estimés
Organisation de 2 Biodiv'Tour	300,00 €
Organisation d'ateliers pour les collectivités	2 000,00 €
Intégration de la cartographie des projets sur le site internet	3 000,00 €
Organisation de la nuit de la biodiversité	15 000,00 €
Mise en page graphique d'un guide	5 000,00 €
Déplacement potentiel dans la Caraïbe	2 000,00 €
TOTAL	27 300,00 €

Tableau 7 : Dépenses prévisionnelles du pôle IP

9.2. POLE ANIMATION, SENSIBILISATION ET COMMUNICATION

9.2.1. Sensibilisation du grand public aux enjeux de la biodiversité

Finalisation de la stratégie et des outils de communication de l'Agence

L'année 2025 sera celle de la rédaction et de la mise en œuvre de la stratégie de communication de l'ARBIG afin de pouvoir la positionner vis-à-vis des différents publics cibles. Dans un second temps cette action doit permettre la finalisation des différents outils de

communication nécessaires à l'Agence dans le cadre de sa mission de sensibilisation du public : stand, documents de présentation, vêtements, outils d'animations pédagogiques.

Organisation d'une conférence sur le sujet des récifs coralliens

Afin de sensibiliser le public à la situation des récifs coralliens en Guadeloupe et à l'impact de leur dégradation sur le quotidien des guadeloupéens, il est prévu l'organisation d'une conférence scientifique en partenariat avec des chercheurs de l'université des Antilles. Cette conférence se voudra participative et impliquante pour les participants et se conclura par un buffet de sensibilisation autour des produits de la mer.

Développer la communication digitale de l'agence

Afin d'améliorer la sensibilisation du grand public, le développement des réseaux sociaux et du site internet de l'Agence ont été définis comme prioritaires. La définition de nouveaux contenus ainsi que l'animation des moyens de communication digitale de l'agence seront assurées via le recrutement d'un VSC dédié courant avril.

Former un COPIL “Culture et biodiversité”

L'objectif de ce COPIL sera de déterminer comment mieux sensibiliser la population en utilisant la culture comme vecteur de nos messages. Pour cela nous envisageons de réunir des acteurs de différentes sphères culturels afin de travailler sur des contenus alliant culture et biodiversité. Un stage de 6 mois en sciences sociales a été ouvert à l'agence pour enrichir la réflexion du COPIL.

Emissions TV

Une première émission TV faisant figurer l'agence ainsi que d'autres acteurs de la biodiversité a été initiée en 2024 (“C'est naturel” qui sera diffusée sur Guadeloupe 1ère). L'objectif pour 2025 est de prévoir de nouveaux contenus TV récurrents, à partir de 2026, afin de donner une place à la biodiversité sur les chaînes principales du territoire telles que Guadeloupe 1ère ou encore Canal 10, en mobilisant l'agence mais aussi ses partenaires, et en valorisant l'ensemble des acteurs du territoire.

9.2.2. Sensibilisation des scolaires aux enjeux de la biodiversité

Actions dans les aires éducatives en partenariat avec l'OFB, le Rectorat, la DEAL et Le Parc national de Guadeloupe

➤ **Goûter des aires éducatives** - Afin de valoriser les aires éducatives nouvellement labellisées en 2024, une cérémonie de remise des drapeaux sera organisée pour les élèves des différentes classes. Une projection ainsi que des animations seront proposées lors de cet après-midi récréative et ludique.

➤ **Action culture et aires éducatives** - Fort du succès de ce projet sur 2024, l'agence envisage de proposer aux aires éducatives volontaires de travailler à nouveau de concert avec un acteur culturel afin de construire un projet alliant biodiversité et culture.

Découverte des réserves naturelles par les scolaires

L'objectif pour 2025 est d'emmener plusieurs classes découvrir les réserves naturelles de Guadeloupe, soit à Petite Terre, soit dans le Grand Cul de Sac Marin. Ces découvertes seront couplées à des interventions en classe afin de préparer les élèves à ces sorties pédagogiques de terrain.

Formation des enseignants aux enjeux de la biodiversité.

L'objectif de cette action est d'intervenir lors de la formation des nouveaux enseignants du primaire et du secondaire afin de leur dispenser un module de présentation des différents dispositifs qui permettent d'intégrer la biodiversité dans leurs enseignements (jaden an nou, aires éducatives, interventions d'associations, ...).

Plan d'action autour des récifs coralliens

Les années 2023 et 2024 ont été caractérisées par des canicules marines sans précédent qui ont conduit à un blanchissement généralisé de plus de 90% des récifs coralliens de l'archipel de la Guadeloupe. Financés par la DEAL, l'agence a décidé de mener une vaste opération de sensibilisation des scolaires sur la connaissance des récifs coralliens et l'enjeu de leur préservation pour le territoire.

➤ **Projections de film** - Dans le cadre du plan de sensibilisation sur les récifs coralliens, cette action vise à projeter un court film à des élèves pour ensuite leur proposer une animation réalisée par un spécialiste qui aura pour objectif de revenir sur les éléments vus dans le film et de faire le lien avec le contexte local afin de faire prendre conscience aux élèves de la situation et des conséquences de la dégradation des récifs sur le quotidien des guadeloupéens.

➤ **Kit pédagogique et vidéo en motion design** - Cet ensemble d'outils de sensibilisation doit être mis à disposition des intervenants dans le cadre du plan de sensibilisation en classe à la question des récifs coralliens. La vidéo abordera le fonctionnement, l'état et les menaces liées aux récifs ainsi que les conséquences de leur dégradation. Le kit pédagogique abordera les mêmes questions et se voudra ludique avec notamment la présence d'expériences sur le réchauffement de l'eau et son acidification. Cela fera le lien avec l'indicateur récifs coralliens réalisé par l'ORBIG.

➤ **Plan de sensibilisation en classe sur les récifs coralliens** - 6 classes bénéficieront de 4 interventions en milieu scolaire par un prestataire sélectionné qui mettra en œuvre le kit pédagogique développé par l'agence ainsi qu'une sortie en randonnée palmée pour découvrir les récifs coralliens dans leur milieu naturel.

9.2.3. Accompagnement des entreprises sur les enjeux de la biodiversité

L'OFB a mis en place un dispositif national « Entreprises engagées pour la nature (EEN) » qui vise à accompagner les entreprises qui souhaitent mettre en place des projets de développement durable et des pratiques plus vertueuses. L'Agence souhaite territorialiser ce

dispositif en accompagnant des entreprises locales ou ayant une implantation locale par de l'ingénierie et de la recherche de financement pour faire aboutir leur projet. C'est dans ce cadre que ce pôle a mis en place un plan d'actions en direction des entreprises :

➤ **Petits déjeuners des entreprise** - L'Agence souhaite réunir les entreprises dans des actions en faveur de la biodiversité au moins deux fois dans l'année à l'occasion de petits-déjeuners où plusieurs thématiques seront abordées (services écosystémiques, biodiversité et économie...). Trois objectifs sont ciblés avec l'organisation de ces petits-déjeuners :

- Favoriser les échanges entre entreprises engagées,
- Favoriser les projets de biodiversité en positionnant l'ARB-IG comme porte d'entrée,
- Recueillir les besoins des entreprises.

➤ **Ateliers “Entreprises et biodiversité”** - Des séances de travail sur des thématiques prédéfinies seront organisées en fonction des besoins des entreprises afin de les accompagner dans leurs démarches en faveur de la biodiversité (réglementation, financements, aménagement des sites en faveur de la biodiversité...).

➤ **Biodiv'tour entreprises** - Un Biodiv'tour spécial entreprise sera organisé en juin au bénéfice des collectivités et des autres partenaires de l'agence afin de visiter des entreprises qui ont intégrées les questions de biodiversité sur leurs sites ou dans leurs process.

➤ **Etude « biodiversité et entreprises en Guadeloupe »**

Afin de préciser les attentes et les besoins des entreprises par rapport aux questions de biodiversité et dans l'objectif de proposer des actions adaptées, une étude sera lancée sur « les entreprises de Guadeloupe et leur rapport à la protection de la biodiversité ».

➤ **Club de mécénat pour projets biodiversité** - Une réflexion sera menée sur la création d'un club de mécènes qui pourraient financer les projets des acteurs de la biodiversité du territoire (*cf. l'initiative Mécénaturel*).

9.2.4. Accompagnement des associations de protection de l'environnement

Formation des associations de l'environnement

2 sessions de formation seront organisées sur le modèle de celles organisées en 2024 afin de poursuivre l'accompagnement à la montée en compétence du secteur. Les thèmes retenus se basent sur les réponses associations sollicitées, à savoir : stratégie de communication digitale et subventions & aides publiques.

Atelier agrément

En collaboration avec la DEAL (Direction de l'environnement et de l'aménagement et du logement), un atelier sur l'agrément “association de protection de l'environnement” sera organisé afin d'encourager l'augmentation du nombre d'associations agréées sur le territoire.

9.2.5. Animation de la stratégie régionale EEE et sensibilisation du public

L'Agence est l'animatrice de la stratégie régionale relative aux espèces exotiques envahissantes en Guadeloupe. Selon les objectifs de cette stratégie, l'ARB-IG a pour mission de coordonner les différentes actions menées sur le territoire, d'en faire émerger de nouvelles mais aussi de communiquer auprès de la population afin qu'elle puisse mieux s'approprier ce sujet. C'est dans ce cadre que les actions suivantes sont proposées :

Filière gestion des déchets

Une réflexion doit être menée sur le traitement des déchets EEE qui n'est pas encore possible sur le territoire. Cette réflexion associera les professionnels du secteur ainsi que les pouvoirs publics responsables afin de construire une filière de traitement spécifique.

Réflexion sur la formation des collectivités et des entreprises

Une réflexion sera menée sur la mise en place de formations à destination des entreprises et des collectivités pour permettre leur intervention sur les espèces exotiques envahissantes.

Constituer un fond financier/matériel pour l'intervention EEE

L'objectif de cette action est de recenser le matériel et les fonds disponibles pour l'intervention sur les EEE afin de mettre ces informations à disposition des acteurs de terrain susceptibles d'intervenir suite aux signalements transmis par la population.

Flyers numérique de signalement

Afin de faciliter les remontées d'information et les signalements d'EEE par le public, l'agence souhaite concevoir un flyer numérique de signalement type qui pourra être décliné en fonction des espèces ciblées. Les flyers réalisés seront ensuite diffusés en fonction des publics déterminés dans la stratégie de communication EEE.

Exposition : c'est quoi une EEE ?

Dans l'optique d'assurer une appropriation du concept d'EEE par les guadeloupéens une exposition itinérante sera réalisée en partenariat avec les membres du COPIL EEE. Cette exposition de vulgarisation pourra tirer parti des réflexions conduites dans le cadre du stage de sciences sociales réalisé au sein du pôle ASC.

9.2.6. Récapitulatif financier

Projets	Montants estimés
Petits-déjeuners des entreprises	2 000 €
Ateliers entreprises	800 €
Biodiv'Tour entreprises	500 €

Etude "biodiversité et entreprises en Guadeloupe"	5 000 €
Refonte des outils de communication / sensibilisation	15 000 €
Conférence coraux	1 700 €
Vidéo coraux	4 500 €
Goûter des aires éducatives	1 500 €
Action culture et AE pour 5 classes	7 500 €
Déplacement des scolaires dans les réserves	10 000 €
Projection sur les coraux	6 000 €
Kit pédagogique sur les coraux	2 500 €
Plan de sensibilisation en classe sur les coraux	6 000 €
2 sessions de formation associations	7 000 €
Flyers numérique de signalement	1 000 €
Exposition : c'est quoi une EEE ?	5 000 €
TOTAL	76 000 €

Tableau 8 : Dépenses prévisionnelles du pôle ASC

9.3. POLE OBSERVATOIRE REGIONAL DE LA BIODIVERSITE

9.3.1. *Introduction*

La mission principale de l'observatoire est de collecter, valoriser et diffuser la connaissance. Cela se fait par le biais de production d'indicateurs qui montrent l'état et l'évolution de la biodiversité, ce qui la menace et les solutions qui sont apportées pour la préserver et la protéger. Lorsque la donnée ne permet pas la production d'indicateurs, des états de la connaissance appelés panoramas sont produits.

La réalisation de la feuille de route 2024 a été perturbée en raison d'un départ anticipé d'une VSC chargée d'aider à cette mission, à la mi-avril 2024. L'arrivée d'une remplaçante, Mme Loschenkohl, n'a pu se faire qu'à la mi-juin 2024, retardant ainsi les travaux programmés. Cette année 2025 devrait être plus stable d'un point de vue des ressources humaines avec deux agents à temps plein et un stagiaire de 6 mois dédié à ces missions.

9.3.2. Mise en œuvre du programme d'action 2025

Diffusion des productions 2024 :

L'année 2024 a été marquée par les premières productions de l'ORBIG avec la production de 4 indicateurs (espèces menacées, état des récifs coralliens, oiseaux et sargasses) et de 3 panoramas (milieux humides, milieux marins et milieux terrestres). Ces indicateurs et panoramas seront largement diffusés à de nombreux acteurs du territoire (collectivités, services de l'Etat, institutions, gestionnaires d'espaces, associations de protection de l'environnement). Pour cette diffusion, le plan d'actions est le suivant :

- **Traductions** - Pour une meilleure appropriation des productions, il est prévu de traduire certaines d'entre elles en créole, en anglais et en espagnol. Cette démarche permettra aussi la diffusion des indicateurs et panoramas à l'échelle caribéenne et/ou international lors de séminaires, par exemple.
- **Impressions** - La priorité du début d'année 2025 est la publication de ces productions en format numérique et en format papier pour les partenaires de l'agence.
- **Promotion sur les réseaux sociaux** - Dans le but de promouvoir la publication des productions, une campagne de communication sera réalisée sur les réseaux sociaux de l'ARB-IG.

Élaboration des productions 2025

La feuille de route 2025 a été validée en comité de pilotage de l'observatoire du 13 décembre 2024 ce qui permet de commencer les productions dès le premier trimestre 2025. La programmation est la suivante :

- **Production des indicateurs et des panoramas** - Ce sont 8 indicateurs dont 5 en priorité qui sont programmés et 1 panorama sur la faune en 2 volets.
- **Mise en forme des productions** - Comme ce fut le cas pour les indicateurs 2024, une prestation graphique sera nécessaire pour la mise en forme de certains indicateurs 2025. Aussi, afin d'illustrer au mieux les productions, il sera nécessaire de faire de l'achat de photos.

Animation de la gouvernance de l'observatoire

Lors de la création de l'observatoire, une gouvernance a été mise en place pour accompagner l'équipe de l'observatoire dans la production des indicateurs et impliquer l'ensemble des partenaires du territoire dans les travaux de l'observatoire. Trois comités ont été créés pour aider l'observatoire à différents niveaux :

- Le comité de pilotage, qui se réunit 1 fois pour valider les productions et la feuille de route de l'année suivante,
- Le comité technique et scientifique, pour faire le bilan de l'année et proposer le programme d'action de l'année suivante,

- Les groupes de travail qui sont constitués en fonction des sujets et qui se réunissent 2 fois par an.

Cette comitologie va donc se poursuivre tout au long de l'année 2025.

Partage et diffusion de la connaissance :

L'ARB-IG a vocation à former les acteurs du territoire, c'est dans ce cadre que l'ORBIG proposera un certain nombre d'actions de partage et de diffusion de la connaissance.

➤ **Formation biostatistique** – L'ORBIG se propose de faire une formation de biostatistique, qui permettra de montrer comment les données doivent être acquises pour être exploitables.

➤ **Partenariat collaboratif pour la mise à disposition d'un outil cartographique** - L'une des façons de diffuser la connaissance passe par la cartographie. Faute de ressources humaines dédiées, nous ne sommes pas en mesure de développer cet axe. En revanche, nous avons développé un partenariat avec le Conseil régional, qui a développé une plateforme régionale de cartographie : Karugéo. Parce que c'est un excellent outil, nous souhaitons le promouvoir en redirigeant les visiteurs du site internet de l'agence vers cette plateforme. Une sélection de cartes en lien avec la biodiversité sera mise à disposition sur Karugéo, et donc accessible aux visiteurs de notre site internet. Toutes les cartographies produites pour les indicateurs seront également reversées sur la plateforme Karugéo pour l'alimenter.

➤ **Alimentation du centre de ressources documentaires** - Il y a une forte demande des membres-fondateurs et des administrateurs de l'agence que les publications en lien avec la biodiversité soient centralisées par l'ARB-IG. Un centre de ressources documentaires a donc été créé sur le site internet. Ce centre documentaire est alimenté par l'observatoire grâce travail fourni par les nombreux experts réunis dans les différents comités et par de la bibliographie grise (rapports de recherche, thèses, synopsis de conférences, etc.). Ce travail est également fait par le Conservatoire botanique sur son périmètre de connaissances. L'ensemble des documents est centralisé pour être mis en ligne régulièrement sur le site internet de l'agence. Le renfort d'un agent dédié à l'entretien du site internet permettra d'amplifier ce travail.

Mise en réseau

Outre l'important travail apporté par les experts réunis dans les différents comités de l'ORB-IG, la connaissance est aussi apportée le travail en réseau qu'effectue l'agence aussi bien sur le plan national que sur le plan local.

➤ **Réseau des Observatoires régionaux de la biodiversité** - L'observatoire national de la biodiversité (ONB) rassemble tous les observatoires de biodiversité du territoire français dans un réseau qui se réunit deux fois par an pour partager leurs actualités, faire remonter les besoins et retours d'expériences et discuter de thématiques communes. L'ORBIG a donc été intégré à ce réseau. Les premières publications des productions permettront à

l'ORBIG d'être référencé officiellement comme un observatoire fonctionnel opérationnel et ainsi d'intégrer la carte nationale des observatoires français de biodiversité.

➤ **Réseau des Observatoires de Guadeloupe (ROG)** – L'archipel de la Guadeloupe porte de nombreux observatoires sur des thématiques diverses. Dès lors, il semble pertinent de créer un réseau qui regroupe l'ensemble de ces structures. A l'instar de ce qui se fait au national, ce réseau pourrait se réunir deux fois par an pour discuter des actualités et retours d'expériences de ces observatoires. Une newsletters semestrielle commune serait rédigée par l'ensemble des responsables pour promouvoir ces observatoires. De plus, deux ateliers thématiques par an seraient organisés pour faire monter en compétences les agents de ces structures sur des thématiques techniques communes : cartographie, réseaux sociaux...

➤ **Séminaires scientifiques** - La communauté scientifique se réunit lors de séminaires pour partager leurs travaux. Les productions de l'observatoire sont des outils de sensibilisation dans lesquels des données scientifiques complexes ont été simplifiées pour les rendre accessibles. Cela en fait des productions scientifiques à part entière qui peuvent être présentées lors de congrès thématiques. De plus, l'essentiel de l'activité de l'observatoire est la valorisation de la donnée. Les congrès sont des lieux propices à la découverte de nouvelles données et pour la rencontre des experts. Afin de faire de la veille scientifique, il est donc primordial pour l'observatoire de pouvoir participer à ce type d'événement qui peut être local, national ou international. L'observatoire présentera donc des présentations ou des publications en fonction des opportunités de séminaires en 2025.

9.3.3. Récapitulatif financier

Projets	Montants estimés
Prestations techniques/expertises	20 000,00 €
Impressions	6 120,00 €
Traduction anglais/espagnols	2 000,00 €
Traduction créole	2 000,00 €
Achat photos	500,00 €
Matériel informatique (PC+ 2x écrans + disque dur)	1 860,00 €
Suite adobe	1 089,00 €
Graphisme	2 500 €

Formation biostatistique pour l'externe	2 700 €
TOTAL	38 769 €

Tableau 9 : Dépenses prévisionnelles du pôle ORB

9.4. POLE CONSERVATOIRE BOTANIQUE

En 2025, le pôle conservatoire botanique (CBIG) devrait bénéficier de nouvelles conditions statutaires et financières : d'une part, il entre en phase finale du processus d'agrément avec une décision ministérielle attendue dans le 1er trimestre, d'autre part, il a obtenu en 2024 la validation de différents fonds pour la réalisation de sa feuille de route et des projets associés : fonds FEDER, fonds Bestlife, prestations PatriNat et dotation DEAL (en particulier la dotation qui est versée en cas d'éventuel agrément).

L'année 2025 est donc davantage consacrée au développement des projets associés à ces fonds, plutôt qu'au montage de nouveaux projets. L'activité doit être stabilisée et les équipes renforcées pour mener à bien les cinq missions d'intérêt général des conservatoires.

9.4.1. Mission Gestion et diffusion de la connaissance

Développement continu des bases de données créées

Le CBIG continue son effort de gestion de la connaissance et de la donnée floristique à travers la construction, la consolidation et la mise à jour des bases de connaissance. Cette mission mobilise un emploi en temps plein (gestionnaire Système d'Information) et plus de 10% du temps des botanistes :

- Gestion et mis à jour continue des bases (index taxonomique de la Guadeloupe, base cartographique de toutes les observations du territoire, base des informations écologiques et d'usage, etc.),
- Alimentation du référentiel national (TaxRef) et de la plateforme régionale d'information sur les espèces (Karunati).
- Bancarisation des données de la flore de Fournet

Gestion de collections

Le conservatoire botanique accompagne l'INRAE dans la gestion de l'herbier GUAD.

9.4.2. Mission Acquisition de connaissances

Programmes financés en cours

Le conservatoire botanique réalise ou participe aux missions d'acquisition de connaissance suivantes :

- Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) (40 mailles 1km²/an)
- Inventaires d'espèces exotiques envahissantes (EEE) (stage EICAT)
- Inventaire Placettes permanentes
- Mission Algues/Lichen
- Stage Hiérarchisation des EEE (Adaptation du protocole EICAT à la Guadeloupe)

Préparation de programmes pluriannuels

Un travail de préfiguration pour un programme de typologie et de cartographie des habitats sera réalisé en 2025.

Inventaire participatif

Le conservatoire botanique souhaite mettre en place une campagne de détection participatif de l'orangine, qui est une espèce exotique envahissante, en Grande-Terre et en particulier dans les Grands-Fonds.

9.4.3. Mission Conservation/Restauration de la flore et des habitats naturels

Les missions de conservation et restauration seront renforcées en 2025 par le recrutement de deux personnels : un chargé de production végétale et un chargé de projets conservation/restauration devant animer les programmes de conservation en place et participer à la construction des nouveaux programmes.

Montage de programmes de conservation ou/et restauration

- Préfiguration et dépôt du Plan national d'actions (PNA) Flore littorale sèche ;
- Préfiguration et dépôt du PNA Forêt néphéliphiles ;
- Préfiguration du PNA Ripisylves ;
- Rédaction de plan d'urgence ;
- Opération type “coups de poing” EEE (*Scaevola taccada, Acacia auriculiformis*).

Mise en œuvre de programmes de conservation

L'année 2025 marque la 1ère année opérationnelle de deux projets de conservation et restauration financés par le fonds Bestlife. Ils seront menés par l'équipe renforcée par trois recrutements (dont 1 stagiaire M2).

- 1ère phase du projet BESTLIFE “Renforcement des populations d'espèces rares et menacées (ERM)” :
 - Inventaire des populations ;
 - Premières collectes d'ERM ;
 - Mises en production d'ERM ;
 - Stages M2 associés.
 -

- 1ère phase du projet BESTLIFE de la mairie de Pointe-à-Pitre “Pépinière de restauration ; aménagement du site de Darboussier”

Préparation du déploiement de Végétal local

Avec le soutien du chargé de mission “restauration/conservation” et suivant les évolutions nationales, le conservatoire préparera le déploiement de la marque Végétal local.

9.4.4. Mission d'appui à la mise en œuvre des politiques publiques et de la réglementation

Appui aux collectivités

Le CBIG est engagé auprès de 6 communes pour les accompagner dans leurs différents projets de restauration, d'aménagement ou d'inventaire. Le CBIG continue par ailleurs sa mission d'appui réglementaire auprès des services instructeurs et gestionnaires/propriétaires d'espaces naturels.

- Appui à la réalisation des ABC ;
- Accompagnement des projets BESTLIFE portés par les communes ;
- Appui aux instructions réglementaires.

9.4.5. Mission Communication, sensibilisation, mobilisation

Sensibiliser

Le CBIG rejoindra le dispositif évènementiel national des Conservatoires botaniques nationaux “La belle saison des CBN” :

- Réalisation d'animation dans le cadre de “La belle saison des CBN” ;
- Préparation de “La belle saison des CBN” 2026, qui sera un évènement d'ampleur, avec expositions itinérantes, impact massif et artistes associés

Former

- Participation au Guide Espèces de Zones humides (projet PatriNat) ;
- Elaboration d'un module botanique à destination des L3 de l'université des Antilles ;

9.4.6. Récapitulatif financier

Projets	Montants estimés
Consommables (vêtements, accessoires, etc.)	1 434,00 €
Equipement individuel (bureau, chaise, etc.)	3 119,00 €
Equipement informatique	2 965,00 €
Equipement de laboratoire et de terrain	5 980,00 €

Equipement d'herbier	8 706,00 €
Evènementiel, Conseils scientifiques	2 270,00 €
Développement taxonomique + gestion de collections	2 290,00 €
EEE	3 000,00 €
Prestation analyse diversité génétique	30 720,00 €
Equipements autres	12 591,00 €
Actions de sensibilisation	450,00 €
TOTAL	73 525,00 €

Tableau 10 : Dépenses prévisionnelles du pôle CBIG

10|SYNTHESE ET CONCLUSIONS : 2025, UNE ANNEE DE CONSOLIDATION

L'année 2024 a marqué une étape majeure dans le développement et le rayonnement de l'ARB-IG. Les nombreux projets menés à bien, tels que les missions de terrain du projet "La Planète Revisée des Îles de Guadeloupe" ou encore le dépôt de l'agrément de conservatoire botanique, illustrent la dynamique et l'ambition de notre structure au service de la préservation de la biodiversité exceptionnelle de notre territoire.

L'année 2025 s'inscrira dans la continuité de cet élan, avec un objectif clé : l'élaboration d'une nouvelle feuille de route pluriannuelle, qui définira nos priorités stratégiques et opérationnelles pour les années à venir. Ce travail, qui se voudra collaboratif, s'appuiera sur une analyse approfondie des réalisations passées et des besoins et enjeux du territoire. Il s'accompagnera également d'un effort de consolidation de notre fonctionnement interne pour garantir une mise en œuvre efficace et durable de nos futures orientations.

Ainsi, ce rapport d'orientations budgétaires 2025 traduit notre volonté de maintenir un équilibre entre ambition et pragmatisme, entre innovation et ancrage territorial. En œuvrant collectivement et avec détermination, nous poursuivrons notre mission : préserver, restaurer et valoriser le patrimoine naturel des îles de Guadeloupe au bénéfice des générations présentes et futures.

Fait à Gourbeyre, le 05/02/2025

La présidente du Conseil d'administration de l'ARB-IG

Sylvie GUSTAVE DIT DUFLO